

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
PARGNY SUR SAULX  
SEANCE du 28/03/2013**

L'an deux mille treize,  
Le vingt-huit mars à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 21 Mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	18
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	14
Nombre de conseillers excusés :	04
Nombre de conseillers absents :	

**Etaient présents**, Mme GUERIN Denise, MM. RINALDI Serge, CABART Jean-Claude, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme AUBRY Christine, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme SAINT-PIERRE Valérie, Mme LECLERE Claudine.

**Absents** :

**Absent excusé** : : M. EL KHIDER Mustapha, Mme FONTANIVE Marzéna, Mme BLOT Laura, M. GIRARD Pascal.

**Pouvoirs** : M. LALLOUETTE Joël à M. PETRICIG Jean-Michel, M. PIERRARD Didier à Mme GUERIN Denise, M. ANGO Jacques-Vianney à M. CABART Jean-Claude, M. JEANNOT Christophe à M. SERGENT Jean-Marie

**Secrétaire** : Mme SAINT-PIERRE Valérie

**OBJET : AFFAIRE SCOLAIRE ET PROJET EDUCATIF  
TERRITORIAL – la réforme des rythmes à l'école primaire de Condorcet  
– application en 2013  
N°13/25**

Vu le décret n°2013 – 77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,

Madame le Maire explique la faisabilité du projet en 2013 (tableau explicatif du projet ci-joint),

Entendu l'exposé du Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** de l'application en 2013 de la modification des rythmes scolaires à l'Ecole CONDORCET de Pargny Sur Saulx et ce, sous réserve du maintien de la réforme.
- **AUTORISE** son Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision.
- **ADOpte** : à l'unanimité des membres présents.

Le Maire  
Denise GUERIN